

PET VALU HOLDINGS LTD.

RECLASSEMENT D' ACTIONS ORDINAIRES PAR VOIE DE PRISE FERME

SOMMAIRE DES MODALITÉS

UN PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE DÉFINITIF DATÉ DU 15 AOÛT 2024 (LE « PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE DÉFINITIF ») CONTENANT DE L'INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DES TITRES DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ DÉPOSÉ AUPRÈS DE L'AUTORITÉ EN VALEURS MOBILIÈRES DE CHACUNE DES PROVINCES ET DE CHACUN DES TERRITOIRES DU CANADA. ON PEUT CONSULTER LE PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE DÉFINITIF, TOUT SUPPLÉMENT DE PROSPECTUS PRÉALABLE APPLICABLE ET TOUTE MODIFICATION DE CES DOCUMENTS SUR SEDAR+. ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DES DOCUMENTS SUR DEMANDE EN COMMUNIQUANT AVEC RBC MARCHÉ DES CAPITAUX, PAR COURRIER, À L'ATTENTION DE DISTRIBUTION CENTRE, RBC WELLINGTON SQUARE, 8TH FLOOR, 180 WELLINGTON ST W., TORONTO (ONTARIO) M5J 0C2, ET PAR COURRIEL AU DISTRIBUTION.RBCDS@RBCCM.COM, OU AVEC MARCHÉS DES CAPITAUX CIBC, PAR COURRIER, À L'ADRESSE 161 BAY STREET, 5TH FLOOR, TORONTO (ONTARIO) M5J 2S8, PAR TÉLÉPHONE AU 416 956-6378, OU PAR COURRIEL AU MAILBOX.CANADIANPROSPECTUS@CIBC.COM. LE PRÉSENT DOCUMENT NE RÉVÈLE PAS DE FAÇON COMPLÈTE TOUS LES FAITS IMPORTANTS RELATIFS AUX TITRES OFFERTS. IL EST RECOMMANDÉ AUX INVESTISSEURS DE LIRE LE PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE DÉFINITIF, TOUT SUPPLÉMENT DE PROSPECTUS PRÉALABLE APPLICABLE ET TOUTES LEURS MODIFICATIONS POUR OBTENIR L'INFORMATION RELATIVE À CES FAITS, PARTICULIÈREMENT LES FACTEURS DE RISQUE LIÉS AUX TITRES OFFERTS, AVANT DE PRENDRE UNE DÉCISION D'INVESTISSEMENT. LES ACTIONS ORDINAIRES N'ONT PAS ÉTÉ NI NE SERONT INSCRITES AUX TERMES DE LA LOI DES ÉTATS-UNIS INTITULÉE SECURITIES ACT OF 1933, EN SA VERSION MODIFIÉE (LA « LOI DE 1933 »), OU DES LOIS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT, ET ELLES NE PEUVENT ÊTRE OFFERTES NI VENDUES AUX ÉTATS-UNIS À MOINS D'ÊTRE INSCRITES AUX TERMES DE LA LOI DE 1933 ET DES LOIS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DES ÉTATS APPLICABLES OU D'ÊTRE ADMISSIBLES À UNE DISPENSE D'INSCRIPTION.

Émetteur :	Pet Valu Holdings Ltd. (la « Société »).
Actionnaire vendeur :	PV Holdings S.à r.l., Roark Capital Partners II AIV AG, L.P., RCPS Equity Cayman LP et Roark Capital Partners Parallel II AIV AG, L.P. (collectivement, les « actionnaires vendeurs »).
Placement :	19 969 450 actions ordinaires (les « actions ordinaires ») de la Société
Prix d'offre :	28,85 \$ l'action ordinaire.
Taille du placement :	576 118 632,50 \$ CA.
Emploi du produit :	La Société ne tirera aucun produit du placement.
Dividendes :	Les dividendes sont payables une fois par trimestre. Les porteurs d'actions ordinaires offertes aux termes des présentes ne pourront pas recevoir le dividende déclaré le 6 mai 2025, payable le 16 juin 2025 aux porteurs inscrits en date du 30 mai 2025.
Actions ordinaires détenues par les actionnaires vendeurs après la clôture :	À la réalisation du placement, les actionnaires vendeurs ne seront propriétaires d'aucune action ordinaire de la Société.
Convention de blocage :	La Société conclura une convention de blocage usuelle valable pendant une période de 90 jours après la date de clôture, sous réserve de certaines exceptions.
Inscription à la cote :	Les actions ordinaires sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « PET ».
Admissibilité :	Les actions ordinaires seront des placements admissibles pour les REER, les FERR, les REEI, les RPDB, les REEE, les CELI et les CELIAPP.
Mode de placement :	Appel public à l'épargne dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada aux termes d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 15 août 2024 (le « prospectus préalable ») et placement privé aux États-Unis auprès d'« acheteurs institutionnels admissibles » conformément à la <i>Rule 144A</i> prise en application de la Loi de 1933. Un exemplaire du prospectus préalable peut être consulté au www.sedarplus.ca et un exemplaire du supplément de prospectus et de toutes ses modifications pourra être consulté à cette adresse.

Type de prise ferme :	« Acquisition ferme » sous réserve des dispositions d'usage à l'égard de la résiliation d'une acquisition ferme et des conditions de clôture qui seront prévues dans une convention de prise ferme définitive.
Teneurs de livres conjoints :	RBC Marchés des Capitaux et Marchés des capitaux CIBC.
Rémunération de prise ferme :	4,00 %, payable à la clôture.
Date de clôture :	Vers le 9 juin 2025.